



BP 245 - 75227 PARIS cedex 05

# Lettre d'information

n° 70

octobre - décembre 1995

ISSN 0996-5572

5 F

## Éditorial

*La centrale de Nogent-sur-Seine pollue en fonctionnement « normal ». Ce n'est pas une nouveauté. Elle pollue aussi chimiquement. Les lecteurs fidèles de notre bulletin le savaient déjà.*

*Les éléments qui nous ont été transmis sont des données non comparables entre elles, ce qui est inadmissible. Il en ressort tout de même qu'EDF transgresse les autorisations qu'elle a elle-même demandées en sulfates, cuivre et zinc. (Elle n'a carrément pas parlé de ses rejets en métaux lourds dans son rapport environnement 1993.) Et ceci ne semble intéresser personne, et surtout pas les administrations chargées de surveiller la centrale. Ceci montre une fois de plus qu'il n'y a pas de réelle surveillance des installations nucléaires en France.*

*Ceci révèle une autre faille de la surveillance. Certaines administrations surveillent la partie nucléaire de l'installation (DSIN), d'autres sont censées contrôler les pollutions chimiques et thermiques. Mais aucune ne supervise l'ensemble. Or une centrale nucléaire, ça produit de la chaleur, ça utilise des produits chimiques et c'est radioactif. Et les trois aspects interagissent, et c'est leur interaction qui peut être la plus dangereuse. Personne n'est compétent dans ce cas...*

*On peut enfin se demander pourquoi EDF transgresse des limites officielles qu'elle avait elle-même fixées. Cela signifie forcément qu'elle ne maîtrise pas vraiment ce qui se passe, qu'elle s'était trompée dans ses calculs, y compris sur les phénomènes non nucléaires.*

*Une fois n'est pas coutume, nous pouvons cependant saluer la performance de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine. Certes, elle produit de l'électricité à un coût élevé, de façon polluante et en nous faisant courir un risque inacceptable, mais elle réussit aussi à « produire » une bonne vingtaine de tonnes de cuivre par an. Au prix de ce métal, il est dommage qu'il ne soit pas récupéré mais jeté à l'eau...*

*Notre dossier sur les rejets chimiques et thermiques de la centrale de Nogent sera disponible dans quelques semaines, vraisemblablement pour l'Assemblée générale où il sera présenté.*

*Pour vous faire patienter, et pour replacer Nogent dans la chaîne du nucléaire, vous pourrez voir que le mensonge et la dissimulation font partie de l'« éthique » du nucléaire, qu'il soit civil ou militaire, de la Hague à Soulaïnes ou ailleurs et qu'une réelle transparence lui porterait un sale coup...*

**ATTENTION : NOUVELLE DATE\***

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU COMITÉ STOP NOGENT-SUR-SEINE

le SAMEDI 20 JANVIER à 15 heures

à l'AEPP - 46, rue de Vaugirard Paris VI<sup>e</sup>

RER Luxembourg, M<sup>o</sup> Odéon ou Mabillon

ORDRE DU JOUR :

Rapport moral et financier - Problème des rejets chimiques en Seine - Perspectives pour 1996

\*L'AG prévue pour le 16 décembre n'ayant pu avoir lieu à la date fixée pour raison de grève des transports.

# L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT DANS LA HAGUE

L'ACRO (Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest), née à la suite de la catastrophe de Tchernobyl en 1986, vient de publier un rapport alarmant sur la contamination autour de l'usine de retraitement des déchets nucléaires, gérée par la COGEMA, et le centre de stockage de la Manche (CSM), géré par l'ANDRA. Perdue tout au bout de la presqu'île du Cotentin, à la pointe de la Hague, l'usine COGEMA extrait le plutonium des déchets nucléaires français et étrangers. Parmi ses clients, elle compte le Japon, l'Allemagne, la Suisse et la Hollande. Attendant, le Centre de Stockage de la Manche accueillait tous les déchets faiblement radioactifs, mais déjà plein, il doit être fermé pour 300 ans, ce qui correspond à un stockage de courte durée. L'ACRO, équipée d'un laboratoire d'analyse, surveille de façon régulière l'environnement dans cette région et tente d'informer la population sur la situation. C'est qu'il y a fort à faire car une véritable politique du secret est menée par les exploitants, et les autorités locales ne jouent pas leur rôle de contre-pouvoir. Qu'ont-ils à cacher ?

Dans des documents à diffusion restreinte, contenant des tables de contamination des nappes phréatiques, on trouve des résultats intéressants pourtant. De février 1982 à février 1986, les teneurs en tritium varient entre 140 000 Bq/l et 440 000 Bq/l selon les piézomètres les plus marquants, où les prélèvements ont été faits. À titre de comparaison, on trouve habituellement moins de 1 Bq/l de tritium dans l'eau ; il provient des essais nucléaires atmosphériques. Il est déjà notoire que l'usine COGEMA de la Hague soit l'usine nucléaire la plus polluante d'Europe par ses rejets autorisés dans la mer. Avec un total de 38 920 TBq (38,9 10<sup>15</sup> Bq) d'effluents liquides par an, principalement du tritium, la COGEMA rejette dans la mer environ 1400 fois plus que la centrale de Gravelines en fonctionnement normal. Apparemment cela ne suffit pas car les nappes et les rivières pour lesquelles ni l'ANDRA ni la COGEMA n'ont d'autorisations de rejets, servent aussi d'exutoire.

## DES MESURES QUI DEVIENNENT SECRÈTES...

Jusqu'en mars 1986, les mesures de contamination au niveau des piézomètres étaient régulièrement communiquées aux membres de la Commission Hague ; soudainement une partie de ces informations est devenue secrète : tous les résultats internes aux sites COGEMA et ANDRA disparaissent sans aucune explication. Sur 70 piézomètres, 31 deviennent classés « secret nucléaire ». Que s'est-il passé, à cette époque, qui pourrait expliquer un tel comportement ? Tchernobyl, bien sûr, est une hypothèse vraisemblable. Il semblerait que les exploitants aient eu peur que les français, découvrant l'état de l'industrie nucléaire à l'Est, aient commencé à se poser des questions sur ce qui se passait chez nous. C'est vrai qu'il n'y a pas de quoi être fier au vu des contaminations ! L'image de marque du nucléaire français, sûr et propre risquait d'en prendre un coup. À partir de janvier 1988, les résultats au niveau du piézomètre 702, sur la commune de Digulleville disparaissent aussi, pour ne réapparaître qu'en avril 1991, après demande insistante de la Commission Hague. Comme par hasard, c'était le piézomètre le plus contaminé en dehors du site et sa contamination ne cessait d'augmenter depuis 1987.

La limite sanitaire, à savoir la limite entre l'« inacceptable » et le « tolérable » et non la limite d'inoffensivité, est de 270 000 Bq/l. Cette limite est parfois dépassée au niveau des nappes phréatiques ; il y a donc de quoi être inquiet. Il serait intéressant

d'étudier ce que l'on trouve dans l'eau du robinet des villages des alentours, « rien » affirment en chœur les exploitants. Peut-on avoir confiance ? Aussi bien la COGEMA que l'ANDRA, publient des bulletins d'information qui contiennent les résultats de leur surveillance. Ainsi, dans le numéro de décembre 1989 de la COGEMA, on peut noter que du lait est légèrement contaminé en tritium, avec une valeur maximale pour le mois, de 20 Bq/l. Cet effort de transparence est louable, car la population des environs est en droit de protester, arguant qu'elle aimerait du lait non contaminé. Cependant, si on va fouiller dans les résultats de surveillance laitière remis à la Commission Hague pour ce même mois, on y trouve une valeur de 180 Bq/l de tritium dans le lait. Une erreur de frappe, sûrement ? Pas du tout ! L'ACRO a relevé 29 erreurs en cinq ans qui vont toutes dans le même sens : sous-estimer la pollution. Quant à l'ANDRA, avec un tout nouveau bulletin trimestriel, elle semble suivre la même voie ; on relève déjà une erreur sur les contaminations des nappes phréatiques. De quoi perdre toute confiance en ce que peuvent prétendre les exploitants. Qu'ont-ils à gagner à tricher ? Ont-ils peur de la réaction des consommateurs qui auraient pu découvrir jusqu'à 480 Bq/l de tritium dans le lait ?

## LA NÉCESSITÉ DE LABORATOIRES INDÉPENDANTS

Pour savoir ce qui se passe maintenant, il faut donc se tourner vers le seul laboratoire indépendant qui surveille régulièrement ce site, à savoir l'ACRO. Le bilan publié dernièrement ne nous permet malheureusement pas d'être optimiste. On y retrouve pêle-mêle, du tritium, encore, mais aussi d'autres pollutions radioactives dans des lieux où la COGEMA et l'ANDRA n'ont aucune autorisation de rejet.

La rivière Sainte-Hélène, déjà célèbre pour sa pollution, est toujours aussi contaminée. Cette rivière prend sa source sur le site de stockage et va directement se jeter dans la mer. En 1991, l'ACRO avait tiré la sonnette d'alarme après avoir détecté du césium (Cs137) à des taux atteignant près de 4000 Bq/kg de sédiments secs (on trouve habituellement moins de 10 Bq/kg, dus aux essais nucléaires et à Tchernobyl) et la COGEMA lui avait publiquement ri au nez : « comme toujours, l'ACRO multiplie ses résultats par dix pour se faire de la publicité ». Il a fallu un essai inter-laboratoires pour que la COGEMA mesure les mêmes taux, admette la pollution et s'engage à faire des travaux. Une canalisation oubliée entre le site de la COGEMA et celui de l'ANDRA serait la cause de cette pollution (il est inquiétant de noter que le site de l'ANDRA est là pour 300 ans et qu'après 20 ans les exploitants ont déjà des trous de mémoire...). Aujourd'hui, avec des contaminations en Cs137 atteignant 2000 Bq/kg, force est de constater que la pollution de la Sainte-Hélène est toujours aussi alarmante. On trouve aussi dans les sédiments d'autres radioéléments artificiels tels que le césium 134, le cobalt 60 et le rhodium 106, qui ne sont pas présents dans d'autres ruisseaux de la région, le Grand Bel (affluent de la Sainte-Hélène) ou la rivière du Moulin entre autres. Qu'a fait la COGEMA pour remédier à cette pollution ? remué un peu de terre, bétonné la source du ruisseau... et rien de plus.

Des mesures sur les mousses aquatiques montrent que les eaux de la Sainte-Hélène est contaminée en césium et cobalt. L'ACRO y détecte aussi systématiquement du tritium à des taux voisins de 500 à 600 Bq/l. À titre de comparaison, dans le Rhône, en aval de toutes les installations nucléaires, dont le centre de Marcoule

qui a des autorisations de rejet, on trouve entre 11 et 26 Bq/l en tritium. Dans la Hague, l'origine du tritium est incertaine, mais il est fort probable qu'il vienne directement des nappes phréatiques que l'on sait très polluées. Il est ensuite rejeté dans la mer (10 à 20 Ci par an, selon les estimations de l'ACRO), après avoir traversé villages et pâturages.

L'impact sanitaire de cette pollution persistante est difficile à évaluer. Des mesures faites par l'ACRO chez des particuliers tendent à montrer qu'il y a de quoi être inquiet. Ainsi, dans le puits et le lavoir d'une ferme de Digulleville, on trouve du Cs 137 dans les sédiments à des taux qui dépassent les valeurs habituelles et du tritium dans l'eau à des teneurs atteignant 500 Bq/l. L'abreuvoir d'un champ proche est autant exposé à la pollution et le tritium de l'eau bu par les vaches se retrouve dans le lait avec un taux de transfert de 80 %, commençant à son voyage dans la chaîne alimentaire. Même la COGEMA est forcée d'avouer que le lait peut être aussi contaminé. Le tritium est retrouvé dans l'eau du lait, mais aussi dans les graisses, le lactose et la caséine avec des périodes biologiques variant de 4 à 300 jours. Sachant qu'aucune dose d'irradiation n'est inoffensive, il paraît important qu'une étude sanitaire de grande envergure soit menée sur toute la Hague.

### DES ACCIDENTS DIFFICILES À RECONNAÎTRE POUR L'ANDRA

Au vu de cette pollution et de la politique d'information des exploitants, c'est à un véritable travail d'investigation que l'ACRO doit se livrer. Jouant un rôle de détective, l'association a eu accès à des documents internes faisant état d'accidents sur le site de la Hague. L'ANDRA a reconnu du bout des lèvres l'accident de 1976 qui aurait conduit à une fuite dans le sous-sol de 1850 000 GBq (50 000 Ci) de tritium mais refuse d'admettre celui de 1980 lors duquel, selon une note intérieure ANDRA, l'activité bêta des eaux de drainage a été multiplié par 5000 (principalement du Cs 137 semble-t-il). Combien d'autres accidents de ce type n'ont jamais été révélés publiquement par les exploitants ? Difficile de savoir avec des exploitants refusant la transparence. Quant aux populations des environs, pas de problème vu que les installations nucléaires sont sûres !

L'ACRO somme donc les exploitants de publier les résultats de toutes les mesures effectuées, y compris sur le site. Une fois l'état des lieux établi, il conviendra de mener une étude de faisabilité sur la décontamination active des nappes phréatiques. Pour ce qui est du Centre de stockage en particulier elle somme les autorités de sûreté et l'autorité publique d'assumer leur rôle de surveillance en mettant sur pied une commission d'enquête indépendante incluant des membres de la Commission Hague dont la mission sera de faire toute la lumière sur le passé du site et de faire un bilan de l'état actuel. Cette commission devra rendre son rapport avant le lancement de l'enquête publique sur la fermeture du site. Pour le moment, mise à part une reconnaissance tacite des résultats de l'ACRO et une dénonciation publique, les exploitants se renferment dans leur mutisme. Les autorités locales ne semblent pas réagir et la presse nationale, susceptible d'aider à changer les choses, ne semble pas très intéressée par ce qui se passe là-haut, tout au bout de la presqu'île du Cotentin. Donc en attendant, pour pouvoir faire pression, il faut continuer le travail de surveillance autour des sites entrepris par les laboratoires indépendants. L'ACRO, dotée d'un détecteur gamma et d'un détecteur bêta a besoin de renouveler son matériel et de le compléter avec un équipement plus performant, afin de pouvoir continuer son travail de surveillance et

d'information. Une souscription est donc lancée pour l'achat d'un scintillateur alpha et bêta à bas bruit de fond et d'un nouveau spectromètre gamma.

Dons, déductibles des impôts, à envoyer à l'ordre de l'ACRO-souscription.

ACRO 18, rue Savorgnan de Brazza 14000 CAEN

Voir également *La gazette nucléaire* n° 145/146, novembre 95.

### « DES LEUCÉMIES EN TROP » À LA HAGUE

Après une dizaine d'années de recherches, le Professeur Jean-François Viel, qui dirige l'unité de biostatistique et d'épidémiologie de la faculté de médecine de Besançon vient de publier, dans la revue britannique *Statistics in Medicine*, un article intitulé "Incidence of leukaemia in young people around the La Hague nuclear waste reprocessing plant : a sensitivity analysis", qui prouve que les jeunes de moins de 25 ans vivant dans un rayon de 10 km autour de l'usine encourent trois fois plus de risques d'avoir une leucémie.

Cette étude confirme les travaux britanniques effectués autour des usines de retraitement de déchets nucléaires de Sellafield (Angleterre) et de Dounreay (Écosse).

*Science & Vie* du mois de décembre consacre un dossier *Nucléaire et cancer, l'enquête qui dérange*, à cette étude.

### Étude CRII-RAD autour de Valduc CONTAMINATION DES EAUX DE NAPPE EN CÔTE-D'OR

La CRII-RAD a effectué une étude autour de Valduc. Ce centre utilise du tritium, du deutérium, du plutonium et de l'uranium pour fabriquer les différents modèles de bombes. Valduc est une Installation Nucléaire de Base (INB) secrète et aucune information n'est donnée aux populations riveraines.

Cette étude sur les eaux de distribution du département, a été réalisée pour le Conseil Général de Côte-d'Or, après de longues démarches de la CRII-RAD.

Elle a déterminé qu'un tiers du département, le secteur situé au nord d'une ligne Montbard-Dijon, est marqué par une pollution en tritium. La contamination déborde certainement les limites du département et doit concerner la Haute-Marne et l'Aube, et peut-être aussi la Haute-Saône et l'Yonne. La situation centrale du site de Valduc ne laisse aucun doute sur l'origine des rejets. Le centre de Valduc rejette chaque année 100 000 curies de tritium dans l'environnement (1 curie = 37 milliards de Bq). Il a fallu une partie de bras de fer entre la CRII-RAD et le Conseil Général pour que cette étude soit rendue publique. Ce dernier allant même, un moment, jusqu'à nier avoir commandé cette étude à la CRII-RAD !

Un article est consacré à cette étude dans *l'info CRII-RAD* de novembre 95, qui publie le rapport d'activité 95.

CRII-RAD 471, avenue Victor Hugo 26000 VALENCE

Adhésion de base : 200 F. Personnes en difficulté : 100 F.

# LES PETITES CACHOTTERIES DE L'ANDRA, À SOULAINES ET AILLEURS

*L'ANDRA, qui gère le centre de stockage de déchets faiblement et moyennement radioactifs de Soulaïnes, dans l'Aube, et qui travaille au projet de laboratoire souterrain à la limite de la Haute-Marne et de la Meuse (vers Saint-Dizier), n'est pas à un mensonge près !!*

*Une polémique l'affronte au CEDRA (Collectif contre L'Enfouissement des Déchets Radioactifs - BP 17 - 52101 ST DIZIER) et au CDR 55 (Collectif meusien contre les déchets radioactifs - 3, chemin de Vaux le Comte - 55000 BAR LE DUC).*

En 1988, dans *Éléments de sûreté d'un stockage de déchets radioactifs de faible et moyenne activité à vie courte* (= Soulaïnes), l'ANDRA écrivait : « l'hydrogéologie du site doit être simple afin de pouvoir, sans risque d'erreur, affirmer que l'eau infiltrée ressortirait à courte distance et préciser à quel endroit elle réapparaîtrait, en d'autres termes, il faut que l'exutoire du site soit proche et nettement identifié. Cette exigence est fondamentale car le contrôle de la radioactivité à l'exutoire constituera la vérification globale de la sûreté du stockage. »

Le CEDRA démontre l'inexactitude des affirmations de l'ANDRA dans une lettre ouverte adressée le 3/9/95 par Antoine Godinot, Docteur en géologie, à « Monsieur le Directeur du centre d'accumulation de déchets nucléaires radiotoxiques de Soulaïnes » et dans un tract intitulé « portes ouvertes au "centre de stockage" : le revers de la médaille », distribué le 1/10/95.

L'ANDRA recherchait pour le site une couche de sable, drainant toute l'eau du site, grâce à l'argile sous-jacente, vers un bassin collecteur, le "bassin d'orage". Dans un communiqué de presse du 21 juillet 1995, elle réaffirmait : « le Centre de l'Aube est implanté sur une couche peu épaisse de terre sableuse drainante qui, elle-même, repose sur un socle d'argile de près de 60 m d'épaisseur. Ce socle imperméable permet de protéger les nappes phréatiques profondes des eaux qui s'infiltrent sous le centre. Des études hydrogéologiques approfondies ont démontré que l'ensemble des eaux pluviales s'écoule bien... vers le ruisseau des Noues d'Amance qui constitue le seul exutoire final comme le prévoit le paragraphe 6.5, critère de choix du site, de la règle fondamentale de sûreté 1-2 relative aux principes généraux de conception et d'installation des sites de stockage en surface des déchets radioactifs ».

Antoine Godinot, dans sa lettre ouverte rétorque : « avant le premier aquifère sous-jacent... l'épaisseur de l'argile est de 25 m. C'est le chiffre de votre propre livre » (J.-L. Kaelin - 1990 *Région de Soulaïnes (Aube. France) géologie, hydrogéologie et géotechnique*, livre distribué gratuitement par l'ANDRA).

Il ajoute : « les "études approfondies" de l'ANDRA aboutissent bien à la conclusion qu'il y a « un débit de fuite le long de l'aquifère vers le centre du Bassin parisien » de 10 litres par seconde, soit 860 m<sup>3</sup> par jour. La même chose est dite dans le rapport provisoire de sûreté... L'exutoire des eaux infiltrées qui passent ou passeront au milieu des ouvrages de stockage n'est pas le ruisseau mais la nappe alluviale de ce ruisseau. A l'aplomb du ruisseau la base du niveau d'écoulement est quelques mètres sous le lit du ruisseau, c'est la nappe phréatique alluviale. Cette dernière est, sur une longueur de 1 km, posée sur la couche de sable qui plonge vers le centre du bassin parisien. On se doute que c'est par là que sont perdus sous terre les 860 m<sup>3</sup>/jour dont parlent très discrètement vos services.

Un autre problème concerne des « failles qui entoureraient de toutes parts le Centre ». L'ANDRA, dans son communiqué de presse du 21/7/95 répond en termes de "risque sismique" pour démentir ce dernier : « une importante étude sur la sismicité historique de la région, sur plus de dix siècles, a montré sa stabilité sismique à long terme. »

Ce à quoi Antoine Godinot répond : « vous n'opposez pas de démenti à la phrase « failles qui entoureraient de toutes parts le Centre »... On n'est pas plus avancés fin 95 qu'à la mi 86 où à la page IP-I-22 de l'étude d'impact, la présence de failles-flexures tout contre et autour de la zone d'accumulation des déchets nucléaires est supposée. Il ne s'agit pas du risque sismique qui est peu élevé dans la région... Les failles du coin sont anciennes. En tant que plans subverticaux broyés ou déformés, elles peuvent permettre la circulation de l'eau et de fluides entre les différentes couches sous terre et changer la direction d'écoulement ».

Enfin, il n'est pas inutile de souligner que la DSIN (Direction de la Sûreté des Installations Nucléaires, dépendant du Ministère de l'industrie) a demandé à l'ANDRA de diminuer de dix fois la quantité de déchets contenant de l'iode 129 (*L'Est républicain Haute-Marne* du 26 avril a répercuté la nouvelle).

Il est bon de rappeler que l'iode 129 perd la moitié de sa radioactivité en 16 millions d'années, ce qui pour un site présenté comme « à durée de vie courte » est un peu excessif !

## UNE PÉTITION POUR LIBÉRER MORDECHAI VANUNU

Mordechai Vanunu était technicien dans un centre nucléaire en Israël entre 1976 et 1985, en tant que tel il s'est senti concerné par le danger et l'ampleur du programme nucléaire secret en Israël. En 1986, incapable de révéler la réalité en Israël, il a fourni des Informations et des photos au journal britannique Sunday Times. Il a été enlevé par le Mossad juste avant la publication de ses révélations. Jugé coupable de trahison et d'espionnage lors d'un procès tenu secret il a été condamné à 18 ans de prison. Depuis il est détenu à l'isolement.

Actuellement une pétition circule pour demander sa libération. En voici le texte :

*Nous soussignés, considérons que l'acte de M. Vanunu, dévoiler au monde le programme nucléaire militaire d'Israël, était un acte courageux et bonnête. Nous pensons que son action a pour objectif un Moyen Orient libre d'armes de destruction massive. M. Vanunu devrait être honoré plutôt qu'emprisonné. Depuis 9 ans, M. Vanunu est détenu à l'isolement. Nous appelons le gouvernement israélien à faire acte de clémence en libérant M. Vanunu immédiatement et sans condition préalable.*

Des cartes postales sont aussi disponibles.

Adresse : Campaign to free Vanunu 89 Bourough High Street LONDON SE1 1NL

Tél./Fax : 0171 378 93 24

# MANIF ANTI-DÉCHETS NUCLÉAIRES MEUSE-HAUTE-MARNE

Le 2 décembre, le Comité Stop Nogent a participé à la manifestation organisée par le CEDRA et le CDR 55



Le forage en cours au moment de la manifestation se trouve à la limite des deux départements. La manifestation partait donc de deux villages différents, un sur la Haute-Marne, l'autre sur la Meuse, pour se retrouver devant le site.

Après avoir marché quelques kilomètres entre des champs à perte de vue, dans le froid et la bonne humeur, un millier de personnes se sont retrouvées devant le site. Des gens de tous âges, avec la présence de pas mal d'enfants.

Après les interventions des différentes associations, celles qui organisaient la manifestation et celles qui avaient répondu présent pour la soutenir, dont Stop Nogent, Greenpeace, les paysans du Larzac, la Confédération paysanne, les Verts, etc., Saint Nicolas, après avoir distribué des bonbons aux enfants (même aux grands...) a proposé de fermer le site symboliquement avec un énorme cadenas et la clef assortie et d'emballer ce « cadeau empoisonné ».

Le grillage du site fut donc recouvert d'un immense plastique noir, sur lequel furent accrochées des vieilles boîtes de conserves, frappées du symbole de la radioactivité et des tas de choses, dont divers papiers, par exemple des photocopies de billets de 200 F avec écrit dessus : « Dialogue de sourds : la loi

devrait punir ceux qui utilisent le pouvoir de l'argent pour faire oublier à nos élus que l'avenir ne s'arrête pas à la fin de leur mandat. La loi devrait punir nos élus qui utilisent le pouvoir de l'argent pour prolonger leur mandat sans penser à leurs électeurs ni à leur descendance. » (L'ANDRA a déjà « arrosé » la région, collectivités et entreprises, avec 7 millions de francs.) Une fois emballé ainsi le site était presque sympathique...

Le deuxième objectif de la manifestation était d'occuper les lieux le plus longtemps possible. Une occupation pacifique de l'entrée du site était donc prévue.

L'occupation se transforma en blocage de l'entrée au moment où la relève des ouvriers devait avoir lieu. Le chef des vigiles, crâne rasé « par idéologie » (textuel) vint négocier. Après un certain temps de discussion entre nous et avec lui, les gendarmes commencèrent à nous pousser pour dégager l'entrée. Sans même attendre que la voie soit libre, les sbires de l'ANDRA décidèrent de tenter une sortie en force avec trois véhicules. Bilan : un blessé, un manifestant et un gendarme gazés au lacrymogène et une plainte déposée. Cependant, vu comment les choses se sont passées, cela aurait pu être bien plus grave...

*Suite page suivante*

## Spécial copinage Concert de soutien à Forêts Scolaires Internationales

Un concert de Negro Spirituals et de Gospel aura lieu le samedi 10 février 1996 à 20 h 30 dans l'église de la Rédemption 16, rue Chauchat à Paris 9<sup>e</sup> (métro Richelieu-Drouot ou Le Peletier). Le prix des places est fixé à 100 F (tarif réduit : 60 F). Réservation au 42 93 96 25.

Ce concert est donné par Evelyne Selles et les Compagnons de l'Arche, groupe de professionnels et d'amateurs français depuis très longtemps spécialisés dans cette musique sincère et profonde.

Il est donné au profit de l'association *Forêts Scolaires Internationales*, pour ses actions de reboisement en Afrique.

*Forêts Scolaires Internationales* a lancé un projet éducatif de reboisement au Togo : l'association aide financièrement les élèves de six collèges togolais, qui plantent des arbres, conseillés par un professeur d'agronomie local. L'association organise un jumelage avec des collèges en France.

Depuis 1987, année des premières plantations, et malgré les graves troubles politiques traversés par le Togo, les arbres ont bien poussé ; l'association doit maintenant aller plus loin et favoriser leur mise en valeur (apiculture, artisanat du bois...). Elle souhaite aussi étendre ses projets à d'autres régions, où le besoin de forêts est grand...

Ce beau concert de Negro Spirituals et de musique Gospel, échos lointains de l'Afrique, contribuera à l'aider.



## COMMUNIQUÉ EN SOUTIEN À LA MANIFESTATION DU 2 DÉCEMBRE

Le Comité Stop Nogent-sur-Seine est présent aujourd'hui en ce 2 décembre, car nous tenons à vous manifester notre solidarité et nos encouragements.

Nous sommes solidaires de votre lutte contre le stockage des déchets radioactifs, ultime maillon de la chaîne nucléaire, le plus encombrant, cadeau empoisonné aux générations futures. Comment accepter le stockage en profondeur de matières si dangereuses ?, comment croire à son étanchéité pendant des millénaires ?

Nous sommes d'autant plus solidaires de votre combat que nous luttons nous-même depuis des années contre la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine qui produit le type de déchets nucléaires que l'on veut vous imposer.

Avec les risques d'accident, cette centrale nucléaire représente un danger constant pour la population de la région.

Dans la chaîne nucléaire tout se tient, la seule façon de ne pas crouler sous les déchets atomiques c'est d'arrêter au plus vite les centrales nucléaires.

Avec l'importance atteinte par le parc nucléaire en France, la masse de ces déchets va désormais croître très vite (elle sera multipliée par 3 ou 4 dans les 10 années à venir).

Contrairement à ce qu'EDF aime à faire croire, le nucléaire n'a pas inventé l'électricité. La sortie rapide du nucléaire, avant l'accident et avant d'être submergés par ces déchets, est la seule solution sage.

### « La lettre d'information du Comité Stop Nogent-sur-Seine »

Directeur de publication : Dominique LÉONARD- CPPAP n°AS 71349

Abonnement : 1 an/4 n° : 50 F – Maquette : Stop Nogent - Imprimerie : Célia Cople.

**COMITÉ STOP NOGENT B.P. 245 - 75227 PARIS Cedex 05**

☎ 42 93 96 25 (répondeur) - Adhésion : 50 F/an minimum.

Réunions les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois à 19 h 30 à l'AEPP 46, rue de Vaugirard PARIS VI<sup>e</sup> - RER Luxembourg

ADHÉSION,  
MODE  
D'EMPLOI...



B.P. 245 - 75227 PARIS CEDEX 05

Bulletin  
d'adhésion  
& d'abonnement

NOM: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_ VILLE: \_\_\_\_\_

Adhésion: 50 F  Abonnement à La Lettre d'information du Comité Stop Nogent-sur-Seine   
(1 an) : 50 F (Gratuit pour les étudiants et les chômeurs adhérents du Comité).

Don pour le Comité  \_\_\_\_\_ F Don pour le contrôle de la radioactivité  \_\_\_\_\_ F  
Chèque à l'ordre de: " Comité Stop Nogent ".